Communiqué de presse de l'Union Suisse des Paysans du 26 septembre 2012

Politique agricole 2014 – 2017 : Bilan mitigé

Au Conseil national, plusieurs améliorations au projet du Conseil fédéral sur la politique agricole 2014-2017 soutenues par l'USP ont pu être apportées. L'USP déplore cependant que la proposition de compromis pour une prise en compte adéquate et plafonnée des animaux pour l'octroi des contributions à la sécurité de l'approvisionnement ait échoué.

Aujourd'hui, le Conseil national a terminé ses délibérations sur la PA 2014-2017. L'USP a réussi à faire apporter quelques modifications au projet qui vont dans la bonne direction et offrent des perspectives d'avenir aux familles paysannes. La Chambre basse veut inscrire dans la loi le principe de souveraineté alimentaire, le supplément pour le lait transformé en fromage et la prime de non-ensilage, et rendre obligatoire à tous les niveaux les contrats d'achat de lait. La proposition d'encourager plus fortement la production d'aliments pour animaux de rente en Suisse a passé la rampe elle aussi. Les membres du National se sont également montrés sensibles au sujet de l'élevage de chevaux, en approuvant une proposition sur la limitation des importations d'animaux étrangers. La prolongation jusqu'en 2017 du moratoire sur l'utilisation d'OGM dans l'agriculture, initiée par l'USP, est également a salué. Un autre point particulièrement satisfaisant : le crédit-cadre n'a pas été remis en question, une augmentation de 40 millions francs par année au profit des mesures d'amélioration structurelle a même été approuvée à une très courte majorité. Aux yeux de l'USP, le rejet par le Conseil national de nombreuses propositions visant des durcissements des exigences visà-vis de la production agricole montre par ailleurs que les efforts déjà consentis par les familles paysannes sont suffisants. Le niveau actuel au niveau de l'écologie, du bien-être des animaux et de l'entretien du paysage, est déjà très élevé et bénéficie d'un appui suffisant.

Par contre, l'USP est déçue que le Conseil national n'ait pas reconnu la situation difficile des producteurs de lait et qu'il ait refusé de donner un caractère obligatoire à des mesures approuvées par les organisations de branche et de producteurs. Concernant le nouveau système de paiements directs, le Conseil national n'a pas non plus réussi à renforcer la fonction de production. Malheureusement, la proposition de compromis entre les contributions actuelles à la garde d'animaux et une réallocation totale à la surface a ainsi échoué. De même, l'USP regrette que les contributions à la qualité du paysage, qui sont administrativement trop complexes et qui s'avèrent peu efficientes, aient trouvé une majorité au Conseil. Et ce, même si leur mise en œuvre sera simplifiée et recentrée autour de certains aspects essentiels suite aux objections émises.

L'USP poursuivra désormais son engagement en perspective des discussions au Conseil des Etats et au niveau de la rédaction des ordonnances dans le but d'assurer la mise en place de solutions pratiques dans l'intérêt des familles paysannes.

Renseignements:

Jacques Bourgeois, Directeur de l'USP, tél. 079 219 32 33 Francis Egger, Resp. Economie, politique et affaires internationales USP, tél. 079 280 69 66 www.sbv-usp.ch

> Laurstrasse 10 Telefon Fax Postkonto E-Mail Internet CH-5201 Brugg 056 462 51 11 056 441 53 48 50-212-0 info@sbv-usp.ch www.sbv-usp.ch